

## GGR-4300 : Stage en milieu autochtone

NRC 55461

**Été 2012**

**Temps consacré :** 1-2-6

**Crédit(s) :** 3

Ce cours est divisé en deux parties : dans un premier temps, l'étudiant se familiarise avec l'histoire et la géographie des peuples autochtones à l'aide de lectures, de cours magistraux, de discussions en classe et de travaux pratiques. La deuxième partie vise à rendre ce contenu actuel à travers une expérience de stage d'environ une semaine. Actuellement, le stage se déroule en Abitibi-Témiscamingue dans la communauté algonquine de Kitcisakik en collaboration avec l'organisme « Architectes de l'Urgence Canada ». L'étudiant participe à la construction de maisons en s'intégrant de façon bénévole à des équipes de travailleurs autochtones.

**Plage horaire :**

**Stage**

- 00h00 à 00h00 Du 30 avr. 2012 au 10 août 2012

**Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)**

**Site de cours :**

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=29538>

---

### Coordonnées et disponibilités

---

**Étienne Rivard**

*Responsable du cours*

Pavillon De Koninck, local 5152

[etienne.rivard@cieq.ulaval.ca](mailto:etienne.rivard@cieq.ulaval.ca)

☎ 418-656-2131 poste 4186

**Guy Dorval**

*Collaborateur*

Pavillon Abitibi-Price, local 3149B

[Guy.Dorval@ggr.ulaval.ca](mailto:Guy.Dorval@ggr.ulaval.ca)

☎ 418-656-2131 poste 7389

**Soutien technique :**

**Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSP)**

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Samedi et dimanche	9 h à 15 h

Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

<b>Description du cours</b> .....	<b>3</b>
Introduction .....	3
Objectifs généraux .....	3
Approche pédagogique .....	3
Modalités d'encadrement .....	3
Charge de travail et calendrier .....	3
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>3</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>4</b>
Liste des évaluations .....	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	4
Compte-rendu de lecture .....	4
Travail final .....	4
Exposé oral .....	5
Note de participation - carnet de bord (voir évaluations formatives) .....	5
Informations détaillées sur les évaluations formatives .....	5
Levée de fonds .....	5
Carnet de bord .....	5
Barème de conversion .....	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	6
Gestion des délais .....	6
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	6
Évaluation de l'enseignement .....	6
Examen sous surveillance .....	7
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>7</b>
Matériel obligatoire .....	7
Site web de cours .....	7
Matériel complémentaire .....	7
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>7</b>
Médiagraphie .....	7

# Description du cours

---

## Introduction

---

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

---

## Objectifs généraux

---

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique sur le terrain auprès d'une communauté autochtone du Québec. Pour l'été 2012, cette expérience prendra la forme d'une « mission terrain » avec les Architectes de l'Urgence Canada (AUC) qui y tiennent un projet de rénovation de maisons depuis 4 ans. La communauté de Kitcisakik, autrefois nomade, se sédentarise dans un endroit situé à 66 kilomètres au sud de Val d'Or (Abitibi-Témiscamingue). Leur campement d'été est situé au Grand-Lac Victoria et leur campement sédentaire est maintenant localisé près d'installations d'Hydro-Québec (réservoir Dozois). Il s'agit de la seule communauté dans la province considérée comme étant nomade et celle-ci n'a pas le statut de réserve amérindienne au sens de la loi.

Les habitations étant désuètes, ceci causant de sérieux problèmes au niveau de la salubrité et de la santé des résidents, les AUC ont entrepris de collaborer avec la communauté afin d'améliorer l'état du bâti. AUC est un organisme à but non lucratif chargé d'intervenir dans les pays où des catastrophes naturelles détruisent les installations. Les étudiants prenant part à ce cours iront donc offrir une aide volontaire à la construction de maisons en travaillant quotidiennement avec la communauté Anishnabe pendant un séjour d'une semaine. L'échange culturel sera valorisé par les rapports quotidiens entre la communauté et le groupe de bénévoles. L'acquisition de connaissances au niveau de la géographie culturelle et humaine se fera par les contacts sur le terrain, les lectures, les discussions avec la professeure et les travaux pratiques à remettre après le séjour à Kitcisakik.

Une expérience du travail manuel (tel qu'avec un banc de scie) est souhaitable, mais non obligatoire. Il y aura possibilité d'avoir une petite formation préalable au séjour sur le terrain.

---

## Approche pédagogique

---

### Rencontres et communication

Suite à la rencontre initiale, trois autres rencontres sont prévues au cours du semestre : une première avant le séjour de terrain où la responsable présentera les communautés et territoires autochtones au Québec ; deux autres après le stage afin de faire le point sur l'expérience vécue, de préparer le travail final et de le présenter au groupe. Les dates de ces rencontres seront fixées en consultation avec les participants. La professeure responsable demeure disponible pour des rencontres individuelles ou des échanges par courriel.

---

## Modalités d'encadrement

---

### Détails du séjour

Les coûts d'inscription sont ceux relatifs à un cours de 3 crédits à l'Université Laval. Les étudiants devront assumer les coûts d'essence et de nourriture pour la durée de leur séjour à Kitcisakik.

---

## Charge de travail et calendrier

---

À confirmer ultérieurement.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Résumé de la première rencontre	20 juin 2012
Items personnels à apporter	20 juin 2012
Travaux à faire sur les maisons	20 juin 2012
Présentation Kitcisakik	20 juin 2012
Cours magistral Kitcisakik	20 juin 2012

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations

#### Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Compte-rendu de lecture	Dû le 24 août 2012 à 23h59	Individuel	35 %
Travail final	Dû le 2 nov. 2012 à 23h59	Individuel	50 %
Exposé oral	Dû le 2 nov. 2012 à 23h59	Individuel	10 %
Note de participation - carnet de bord (voir évaluations formatives)	Dû le 2 nov. 2012 à 09h57	Individuel	5 %

#### Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Levée de fonds	À déterminer	Individuel
Carnet de bord	À déterminer	Individuel

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Compte-rendu de lecture

**Date de remise :** 24 août 2012 à 23h59  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 35 %  
**Remise de l'évaluation :** • [Boîte de dépôt](#)

**Directives de l'évaluation :**

Le compte-rendu portera sur le livre suivant :  
Jacques Leroux et Al., *Au pays des peaux de chagrin : occupation et exploitation territoriales à Kitcisakik (Grand-Lac-Victoria) au XXe siècle* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2004).

Il s'agit de résumer l'argumentaire principal et d'analyser le texte.  
Longueur : Environ 10 pages (double interligne)

#### Travail final

**Date de remise :** 2 nov. 2012 à 23h59  
**Mode de travail :** Individuel  
**Pondération :** 50 %  
**Remise de l'évaluation :** • [Boîte de dépôt](#)

**Directives de l'évaluation :**

Le travail final portera sur un sujet relié à la communauté de Kitcisakik ou à tout autre thématique autochtone. Il s'agira de documenter la problématique, d'explorer les enjeux et de bien expliciter les faits saillants qui s'y rapportent. Des consignes plus détaillées sur ce travail final vous seront transmises au cours du semestre.

Longueur : Environ 15 pages (double interligne)

---

## Exposé oral

**Date de remise :** 2 nov. 2012 à 23h59  
La date sera fixée durant la semaine de lecture de la session A2012

**Mode de travail :** Individuel

**Pondération :** 10 %

**Directives de l'évaluation :**  
Présentation du travail final, d'une durée maximale de 10 minutes.

---

## Note de participation - carnet de bord (voir évaluations formatives)

**Date de remise :** 2 nov. 2012 à 09h57

**Mode de travail :** Individuel

**Pondération :** 5 %

**Directives de l'évaluation :**  
L'évaluation sera basée sur la participation et la remise des différentes parties du carnet de bord (voir évaluations formatives pour les détails).

---

## Informations détaillées sur les évaluations formatives

---

### Levée de fonds

**Date de remise :** À déterminer

**Mode de travail :** Individuel

**Directives de l'évaluation :**

Une activité de levée de fonds sera également intégrée au cours. Des détails seront donnés en classe.

---

### Carnet de bord

**Date de remise :** À déterminer  
dates multiples

**Mode de travail :** Individuel

**Remise de l'évaluation :** • [Boîte de dépôt](#)

**Directives de l'évaluation :**

Le "carnet de bord" se veut un outil de cheminement de stage. Il consiste en trois parties: l'avant, le pendant et l'après stage.

La PREMIÈRE PARTIE sera à remettre **20 août 2012**. Elle consiste à jeter sur papier les grandes lignes définissant l'état d'esprit des stagiaires avant d'entreprendre ce stage interculturel en milieu autochtone. Cette partie se compose de trois rubriques:

- Les attentes ou les objectifs visés par ce stage;
- Les appréhensions suscitées par le milieu de stage;
- Regard sur les réalités autochtones: 1) préjugés ou stéréotypes personnels (ils peuvent être positifs) ou provenant de votre entourage (amis, collègues, famille, ou même médias); 2) connaissances préalables sur les populations autochtones.

Les DEUXIÈME ET TROISIÈME PARTIES seront à remettre dans la **semaine du 10 au 14 septembre**.

- La deuxième partie consiste en un journal où sont inscrites, au jour le jour, les observations de terrain, notamment celles relatives aux réalités autochtones et aux relations interculturelles;
- La troisième partie se veut une synthèse post-stage qui confrontera les deux premières parties.

---

## Barème de conversion

---

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

---

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

---

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à :

[www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 152 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf), entré en vigueur le 1er mai 2009. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

---

## Gestion des délais

---

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

---

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

---

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiant non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

---

## Évaluation de l'enseignement

---

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de](#)

*l'enseignement à l'Université Laval*, il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

---

## Examen sous surveillance

---

Dans le cadre de ce cours, il est prévu que vous devrez vous présenter à [X] examen(s) qui aura(ont) lieu sous surveillance.

Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, le ou les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires prochainement.

Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir en ligne, dès le début de la session, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : [www.distance.ulaval.ca/sgc/lieu\\_examen/](http://www.distance.ulaval.ca/sgc/lieu_examen/). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la section « Travaux et examens » du site [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca).

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

---

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

---

### Site web de cours

---

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

---

### Matériel complémentaire

---



[LoiSurLesIndiens.pdf](#)



[La Loi sur les Indiens 28PRB2099-23F29.pdf](#)



[approche\\_commune\\_.pdf](#)



[Vocabulaire de la dictée en Algonquin.docx](#)



[Levee\\_de\\_fonds.docx](#)

## Médiagraphie et annexes

---

### Médiagraphie

---

#### **D o c u m e n t s**

#### **d e**

#### **b a s e**

Les références énumérées ci-dessous vous permettront de vous informer sur les Anishnabe, de même que sur les autres peuples autochtones du Québec.

\* *Les cotes indiquées sont celles de la bibliothèque Jean-Charles Bonenfant.*

Jacques Leroux et Al., Au pays des peaux de chagrin : occupation et exploitation territoriales à Kitcisakik

(Grand-Lac-Victoria) au XXe siècle (E 99 A35 A887 2004).

Michelle Provost, Nitakanan, notre terre : les Algonquins du Québec (E 99 A35 P969 1993).

René Hirbour, Étude de trois niveaux d'intégration sociale d'une société de chasseurs-cueilleurs : Kitchezagik Anichenabe (GN 3.5 UM 1969 H668a ).

Richard Desjardins, Le peuple invisible : l'histoire des Algonquins (3225-DVD – Film de l'Office national du film disponible à la Méditathèque au Bonenfant).

Marie-Pierre Bousquet, « Quand nous vivions dans le bois. » Le changement spatial et sa dimension générationnelle : l'exemple des Algonquins du Canada (GN 3.5 UL 2002 B777 1).

Theodore L. Kazimiroff, The Last Algonquin (E 99 A35 T974 K23 1983).

Jacques Leroux et Société de bien-être Kitci-Sakik, Anicinabe (7221-RV – Film disponible à la Méditathèque au Bonenfant).

Jean-Claude Fortin, Toponymie des Algonquins (Commission de toponymie – Disponible au <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-autochtone/repertoire-toponymie-autochtone>).

### **Autres Ressources :**

Olive Patricia Dickason, Les Premières nations du Canada – Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours (Québec : Septentrion 1996).

Pierre Lepage, Mythes et réalités sur les peuples autochtones (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec – Disponible au <http://www.cdpdj.qc.ca/fr/publications/mythes-realites.asp>).

Dialog - Le Réseau Québécois d'Échange sur les Questions Autochtones (<http://www.reseaudialog.qc.ca>).

Rapport de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones (<http://www.ainc-inac.gc.ca/ap/rrc-fra.asp>).

Loi sur les Indiens (<http://lois.justice.gc.ca/fr/I-5/> et <http://www.encyclopediecanadienne.ca/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0003975>).